

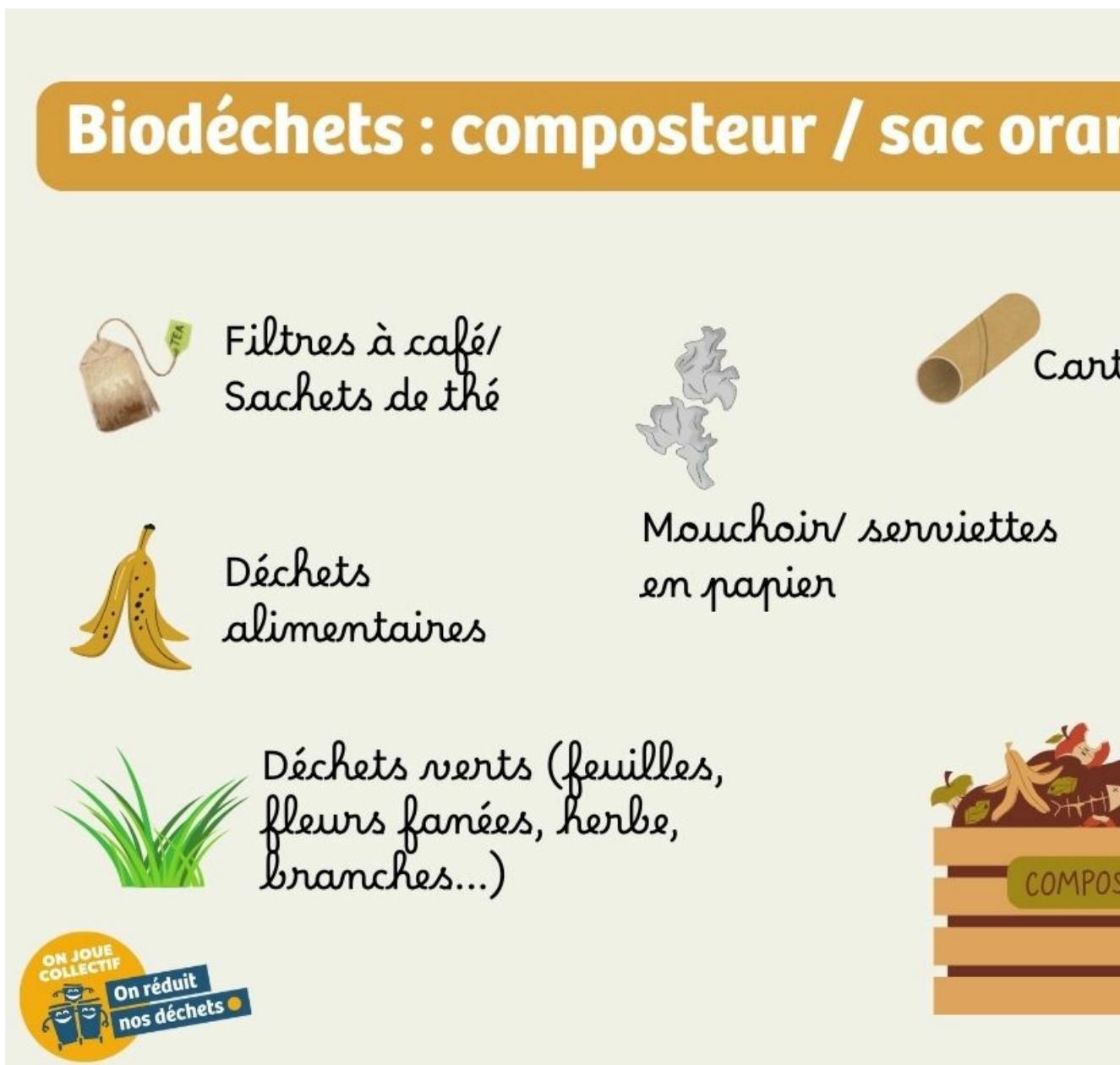
## BIODÉCHETS

### Valoriser ses biodéchets, un geste simple et utile

Un tiers de nos poubelles est constitué de biodéchets : et si on leur donnait une seconde vie ?

Qu'est ce qu'un biodéchet ?

## Biodéchets : composteur / sac orange



The infographic illustrates various types of biodegradable waste:

- Filtres à café/  
Sachets de thé
- Déchets alimentaires
- Déchets verts (feuilles,  
fleurs fanées, herbe,  
branches...)
- Mouchoir/ serviettes  
en papier
- Carton

At the bottom left is a circular logo with two blue recycling bins and the text "ON JOUE COLLECTIF" and "On réduit nos déchets". At the bottom right is an illustration of a wooden compost bin overflowing with organic waste like banana peels, apple cores, and greenery, with a small sign that says "COMPOS".

Les biodéchets regroupent :

Les déchets verts : feuilles mortes, tontes de pelouse, branchages, sciure, cendres froides...

Page URL: <https://www.gaillac-graulhet.fr/biodechets/>

Les déchets alimentaires : épluchures, restes de repas, marc de café, sachets de thé, coquilles d'œuf, fleurs fanées...

## Où déposer mes biodéchets ?

Deux solutions simples existent :

### LE COMPOSTAGE :

- Composteur individuel : installez-le dans votre jardin et produisez un engrains naturel gratuit pour vos plantations
- Composteur partagé : en habitat collectif, la Communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet vous accompagne pour mettre en place un composteur partagé au pied de votre immeuble, quartier ou résidence
- Déchetteries : vous pouvez y déposer vos déchets verts gratuitement. Ils sont envoyés en plateforme de compostage et transformés en engrais distribué ensuite aux habitants.

### LE SAC ORANGE :

Pour ceux qui n'ont pas la possibilité d'installer un composteur : déposez vos biodéchets dans les sacs orange fournis gratuitement par l'agglomération. Fermez le sac à double nœud et déposez-le directement dans le bac des ordures ménagères.

Ces sacs sont collectés avec vos ordures ménagères mais valorisés différemment (méthanisation : production de biogaz)

## Comment obtenir mon matériel ?

### |Équipez-vous d'un composteur individuel

---

Vous pouvez vous procurer un composteur de 320 litres en plastique recyclé auprès de la Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet, moyennant une participation de 15 €.

Adressez votre règlement par chèque à l'ordre du Trésor Public à l'adresse suivante :





Composteur fourni :

- Dimensions : Hauteur 80 cm – Largeur 77 cm – Longueur 73 cm
- Volume utile: 300 litres – Poids : 13,3 kg
- Kit à monter soi-même

Les composteurs sont accompagnés d'un guide du compostage et d'un bio-seau pour faciliter le transport des biodéchets. Une fois le règlement reçu, un bon de retrait vous sera envoyé. Vous pourrez aller retirer le composteur auprès d'une permanence ou à la mairie de votre commune.

Aller plus loin : Pour faire une demande de composteur individuel,remplissez le formulaire en ligne.

## SERVICES



### Collecte et gestion des déchets

Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet – Service Déchets – Técou – BP  
80133  
81604 Gaillac

Email

Numéro vert : du lundi au vendredi, de 9h à 12h, appel gratuit depuis un poste fixe

**0 800 007 236**

### |Équipez-vous d'un composteur partagé

---

Vous habitez en logements collectifs ? La Communauté d'Agglomération Gaillac Graulhet vous accompagne pour mettre en place un composteur partagé au pied de votre immeuble ou dans l'espace public.

Complétez le formulaire de candidature ou contactez :

## SERVICES

Page URL: <https://www.gaillac-graulhet.fr/biodechets/>



## Collecte et gestion des déchets

Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet – Service Déchets – Técou – BP  
80133  
81604 Gaillac

[Email](#)

Numéro vert : du lundi au vendredi, de 9h à 12h, appel gratuit depuis un poste fixe

**[0 800 007 236](#)**

### |Sac orange

---

Disponible gratuitement en mairie sauf à Graulhet (aux horaires d'ouverture) ou lors des permanences :

- Rabastens : hangar de l'agglo (près de la déchèterie), le mercredi de 14h à 16h
- Gaillac : 127 avenue Dom Vayssette le vendredi 9H à 12h ou au centre social Mosaïque le samedi de 14h à 17h
- Graulhet : déchèterie, le jeudi de 9h à 11h

*Aller plus loin : Pour faire une demande de composteur individuel,*

### Pourquoi trier mes biodéchets ?

- Réduction de 30% du volume de la poubelle noire.
- Production d'engrais naturel (compost) et d'énergie renouvelable (biogaz).
- Respect de la loi : le tri des biodéchets est obligatoire pour tous depuis 2024.

### Astuces et alternatives



ON J  
COLL



- Paillage : déposez directement vos déchets verts (tontes, feuilles, broyats de branches) au pied de vos plantations. Cela nourrit le sol, limite les mauvaises herbes et réduit l'arrosage.
- Bon geste : en compostage, évitez les gros morceaux de viande et poisson, préférez les sas orange pour ces déchets.

Vous voulez en savoir plus sur le compostage ? Consultez notre [foire aux questions](#).

- [Formulaire pour demande de rdv pour conseils compostage ou mise en place d'un composteur partagé à l'échelle d'une résidence, hameau, quartier, rue,....](#)



**COMMUNAUTÉ  
D'AGGLOMÉRATION  
GAILLAC -  
GRAULHET**

Técou BP 80133 -  
81604 - GAILLAC  
Cedex

Accueil du public :  
Du lundi au jeudi :  
8h45-12h15 / 13h45-  
17h30  
Vendredi :  
8h45-12h15 / 13h45-  
17h00